

Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie

Archives

Anne Wyvekens

1ère conférence mondiale des sociétés de criminologie Paris, 13-14-15 mai 2004

What Works in reducing crime ? (Novembre 2004)

Qu'est-ce qui marche ? Un façon peu 'française' de
poser les problèmes

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne Wyvekens, « What Works in reducing crime ? (Novembre 2004) », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Archives, mis en ligne le . URL : <http://champpenal.revues.org/67>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Champ pénal / Penal field
<http://champpenal.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://champpenal.revues.org/67>

Document généré automatiquement le 06 novembre 2009.

© Champ pénal

Anne Wyvekens

1ère conférence mondiale des sociétés de criminologie Paris, 13-14-15 mai 2004

What Works in reducing crime ? (Novembre 2004)

Qu'est-ce qui marche ? Un façon peu 'française' de poser les problèmes

- 1 *Au cours d'une rencontre de professionnels de la prévention de la délinquance, un intervenant italien décrit un programme de lutte contre l'absentéisme scolaire repéré dans son pays comme étant une « bonne pratique ». Le représentant britannique, enthousiaste, s'exclame : « Ah oui, ça devrait marcher ! » Le Français prend la parole à son tour : « Pratiquement oui, sans doute, mais en théorie, est-ce que ça va marcher ? »*
- 2 La plaisanterie réjouit les auditeurs anglophones, alors que le sourire des Français est plutôt crispé. What works ? Qu'est-ce qui marche ? Cette question est-elle définitivement *unFrench* ? Le souci d'évaluation, la notion de bonne pratique et ses usages sont-ils définitivement des curiosités anglo-saxonnes, incompréhensibles aux mentalités hexagonales ? Telle est la première réflexion qui vient à l'esprit, face à cette histoire drôle et aux réactions qu'elle suscite. Une ligne de clivage se dessine entre les Français et ceux qu'ils appellent les Anglo-Saxons, qu'ils soient britanniques, plus encore américains, ou nordiques. Pourquoi ? Parce que le registre du pragmatisme dans lequel cette question s'inscrit n'a pas les faveurs de la mentalité française, qui préfère s'interroger de façon abstraite et générale. Parce que le souci de l'évaluation des politiques publiques n'est pas le principal souci des institutionnels en France. Parce que, plus généralement, les Français se méfient viscéralement, et disqualifient chaque fois qu'ils le peuvent, ce qui leur vient depuis l'autre côté de l'Atlantique.
- 3 Peut-on aller un peu plus loin dans la réflexion ? Je ne suis pas américaniste. Je ne vais pas parler ici de ce qu'est ou n'est pas l'Amérique. Ni dire si l'on a raison ou tort de vouloir la tenir à distance. Je voudrais plutôt, en m'appuyant sur une comparaison réalisée il y a quelque temps entre les politiques locales de sécurité françaises et américaines (plus particulièrement le *community policing* tel qu'il est mis en œuvre à Chicago)¹, prendre au sérieux la remarque à première vue paradoxale du professionnel français : « En théorie, est-ce que ça va marcher ? ».
- 4 Le paradoxe n'est qu'apparent. Pourquoi ? Parce que, à travers des pratiques, ce sont toujours des théories que l'on met à l'épreuve, ce sont toujours des explications qui vont s'avérer - ou non - pertinentes et, à partir de là, opératoires. Ce qui marche en matière de réduction de la délinquance ne marche que si, et parce que l'on a réussi à donner une explication au moins partiellement pertinente de l'origine de la délinquance. Plus largement, le paradoxe n'est qu'apparent parce qu'on ne peut impunément dissocier théorie et pratique, dans un sens comme dans l'autre.
- 5 S'agissant des pratiques locales de sécurité, le travail comparatif a conduit à dégager deux modèles. Le modèle de *community policing* de Chicago met en œuvre un travail commun entre la police, les services de la ville et la population de chaque quartier. Les *beat meetings* mensuels sont le lieu où la police prend en compte les préoccupations des habitants en matière de sécurité, que leurs demandes soient directement liées à des faits de délinquance plus ou moins graves ou qu'elles portent sur la qualité de l'environnement. Le caractère local de ces réunions permet que soient prises en compte les spécificités de chaque quartier, la sécurité des uns ne se « déclinant » pas de la même manière que celle des autres. Les *beat meetings* sont, d'autre part, le lieu où la police rend des comptes aux habitants sur son action, preuve que leurs demandes sont réellement prises au sérieux. L'action déployée l'est selon la philosophie du *problem solving*. L'acte délinquant n'est pas pris a posteriori, au cas par cas, mais dans

sa répétition qui indique l'existence d'un « problème ». Chaque problème est appréhendé comme un triangle dont chacun des sommets (auteur, victime, localisation) peut faire l'objet d'intervention, ce qui revient à agir de façon plus proactive que réactive. Soit une forme de prévention qui prend appui sur les autorités répressives *et* sur l'implication de la population.

6 Le modèle français des contrats locaux de sécurité repose sur un autre type de partenariat : non pas entre la police et les habitants, mais entre les différentes institutions (école, police, justice, bailleurs sociaux, transporteurs, travailleurs sociaux) qui unissent leurs efforts pour déployer de façon verticale (et non pas horizontale comme à Chicago), en direction des habitants, une action à dominante de prévention sociale, faite tantôt de sollicitude (actions d'animation, soutien scolaire, consultations juridiques...) tantôt de pédagogie (réparation pénale, rappel à la loi...), destinée à leur redonner à la fois une confiance dans les institutions (via l'accès à leurs droits) et un minimum de repères (via le rappel de leurs devoirs) de nature à leur éviter de tomber dans la délinquance. Soit une prévention, renouvelée certes, mais toujours préventive et toujours concurrente des outils répressifs qui se mettent en place parallèlement, de façon plus ou moins appuyée selon les gouvernements.

7 Qu'en est-il des théories correspondantes ? Côté américain, le *community policing* façon Chicago se réfère à la théorie des carreaux cassés. Alors que certains, en France notamment, n'y voient qu'une version renouvelée de l'adage « qui vole un œuf, vole un bœuf », le propos de James Q. Wilson et George L. Kelling possède une véritable dimension théorique : vouloir réparer les carreaux cassés, c'est tirer la conséquence d'un renversement du lien de causalité entre la délinquance et le sentiment d'insécurité. Si le discours traditionnel voit dans la délinquance la cause du sentiment d'insécurité éprouvé par les gens, ces auteurs montrent que le sentiment d'insécurité qui prédomine dans un quartier dégradé (*parce qu'il est dégradé* : carreaux cassés ou comportements dérangeants) est lui-même cause de délinquance : un quartier dégradé est un quartier que ses habitants abandonnent, le livrant de ce fait aux agissements délinquants qui s'épanouissent à la faveur de la disparition des contrôles informels. En maniant la métaphore médicale, on peut analyser le modèle de Chicago comme un modèle immunologique : le mal (la délinquance) existe ; pour le combattre, il faut renforcer les défenses de l'organisme en l'occurrence la communauté, avec l'aide de ses institutions.

8 Côté français, la prévention sociale et la pédagogie du droit qui sont l'essentiel du contenu des CLS se fondent sur des explications socio-économiques de la délinquance. La délinquance plonge ses racines dans la misère sociale, les carences familiales, le défaut d'autorité, l'anomie qui en découle. Si les jeunes passent à l'acte c'est parce qu'ils se sentent abandonnés par les institutions, privés du même coup des repères essentiels à la vie en société *et/ou* remplis d'agressivité vis-à-vis de cette société qui les délaisse. C'est « la faute à la société », c'est elle qui est mauvaise, à elle d'intervenir. Pour reprendre la métaphore médicale, il ne s'agit plus ici d'immunologie mais de prophylaxie : il faut empêcher le mal d'advenir, le prévenir. Ce rôle revient à l'Etat.

9 Est-ce que ça marche ? Aux Etats-Unis, le rapport Sherman (qui classe les programmes de lutte contre la délinquance en trois catégories : ceux qui « marchent », ceux qui « ne marchent pas », les programmes « prometteurs ») donne plusieurs indications. Aucune initiative communautaire ne figure parmi les programmes qui marchent. Et même, les mobilisations communautaires dans les zones déshéritées qui connaissent un niveau élevé de criminalité figurent parmi les programmes dont la non-efficacité est démontrée. Par contre, la multiplication des patrouilles de police dans ces mêmes zones permet d'y réduire la criminalité. Enfin, la résolution de problèmes figure dans la liste des programmes prometteurs. Que signifie « marcher » dans cette méta-évaluation réalisée par Sherman et son équipe ? Les programmes qui marchent sont ceux qui produisent une réduction de la délinquance là où ils sont mis en œuvre. Le programme de Chicago, quant à lui, présente la particularité de faire l'objet d'un travail d'évaluation au long cours, réalisé sous la direction de Wesley Skogan, qui suit sa mise

en œuvre depuis l'origine. Plus qu'une simple évaluation d'impact, il s'agit là d'un véritable travail d'accompagnement de la pratique, cherchant à en analyser les multiples facettes, effets, forces et faiblesses, de façon à en infléchir utilement l'évolution.

10 En France, l'absence de culture d'évaluation (et l'absence d'évaluations) n'empêche pas de répondre à la question de savoir « ce qui marche »... En simplifiant à peine, on dira que pour les gens de gauche, la répression ne marche pas ; seule la prévention forcément bonne puisque généreuse, compréhensive, fondée sur la sollicitude trouve grâce à leurs yeux. A droite, où l'on ne supporte plus ce que l'on appelle la « culture de l'excuse », c'est la prévention qui est condamnée. D'un côté comme de l'autre, la condamnation est de principe.

11 Qu'en est-il du rapport entre la théorie et la pratique ? Le programme de *community policing* de Chicago se caractérise par son pragmatisme. Il s'agit avant tout de considérer un problème d'une façon qui permette de le résoudre. Pourquoi ? Parce qu'on va vous demander des comptes, parce qu'on vous évalue. « On », c'est aussi bien le politique, le Congrès, qui commande le rapport Sherman pour savoir à quoi sont employés les deniers de l'Etat fédéral et des états, que les citoyens, les habitants des quartiers, quand la police évoque devant eux, pendant les *beat meetings*, le *old business*, la façon dont sont résolues les affaires soulevées le mois précédent. En France, l'absence d'évaluation va de pair avec un maintien dans le registre de l'idéologie et, par le fait même, dans l'opposition, souvent stérile, entre prévention et répression. On échange les anathèmes, sans se préoccuper des situations. Les uns vantent sans restriction la prévention (sociale), qui serait « naturellement » bonne, puisque généreuse. Mais ils ne voient pas qu'il y a des gens qui demandent des comptes, des résultats : les victimes en particulier. Les autres, les partisans de la répression, n'ont guère plus le souci des victimes. Ce qui les anime, c'est plutôt celui d'écarter le délinquant quoi qu'il arrive. Eux non plus ne rendent pas de comptes en définitive. L'évaluation ou du moins le souci d'évaluation, le souci des effets pratiques, permet de se dégager de cet absolutisme de l'idéologie. On ne peut réprimer sans prévenir, ni prévenir sans réprimer. Pas pour déculpabiliser une démarche par l'autre, mais parce que l'une n'a pas de sens sans l'autre. La prévention n'a de sens que si elle s'accompagne de manifestations de réprobation, de « sanction » de la règle, au sens de rappel de la règle. Inversement, la punition n'a de sens que si les moyens du respect de la règle sont accessibles.

12 A l'inverse, se contenter du « *what works* » (mesurer les « effets » des programmes), risque de revenir à mesurer des résultats détachés de leur contexte, des résultats au sens le plus étroit du terme : la diminution des chiffres de la délinquance. On passe alors à côté du *pourquoi* ou du *comment* ça marche ou non. On se prive de la possibilité de prendre en compte une certaine complexité. Exemple. L'une des limites du *community policing* réside dans le fait que lorsque la délinquance diminue dans un quartier où il est mis en œuvre avec succès, c'est souvent au prix du déplacement des activités délinquantes vers un autre quartier. Cela, c'est la théorie, notamment l'idée de modèle immunologique, qui permet de le comprendre. Telle communauté est renforcée, reste au mal à aller s'attaquer à un organisme voisin, plus faible. Autre exemple. Le *community policing* ne fait pas diminuer la délinquance dans certains quartiers, ceux précisément qui sont le plus touchés par celle-ci. En effet. Pourtant, même là, les gens se sentent mieux et ont *l'impression* que la délinquance a baissé. Là encore, c'est la théorie qui permet de comprendre les choses. Immunologie ou *empowerment*, il est aussi important pour les gens d'avoir une prise, sur leur environnement sur les institutions, que de voir baisser les statistiques.

13 Pour conclure. On l'aura compris, il ne s'agit ni de préférer la théorie à la pratique, ni l'inverse, mais bien de pratiquer une combinatoire des deux. Ce que souligne la question apparemment paradoxale du Français, c'est que derrière une pratique « qui marche », il y a une théorie qui ne marche pas toujours ou l'explication de pourquoi la pratique ne marche pas toujours. S'interroger sur les présupposés théoriques d'une pratique permet de montrer qu'il n'y a pas

14 d'explication univoque. A l'inverse, ce qu'enseigne l'évaluation empirique des pratiques, à travers l'exigence d'*accountability*, c'est que les sentiments forts, même « bons » ne suffisent pas à donner du sens à une politique. (Une politique, c'est à la fois des résultats et du sens.) Je ne doute pas que tous, Français et Anglo-Saxons, vous aurez trouvé cet exercice de style... très français.

Notes

1 J. Donzelot, avec C. Mével et A. Wyvekens, *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil, 2003.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne Wyvekens, « What Works in reducing crime ? (Novembre 2004) », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Archives, mis en ligne le . URL : <http://champpenal.revues.org/67>

Anne Wyvekens

Juriste et criminologue. Chargée de recherches au CNRS, responsable du département de la recherche et de la valorisation à l'INHES, ex-IHESI. Rédactrice en chef des Cahiers de la sécurité intérieure.

Droits d'auteur

© Champ pénal

Index géographique : France